



## Fiche Parcours

### CACES® R372m Engins de Travaux Publics

**Catégorie 2 :** Engins d'extraction et/ou de chargement à déplacement séquentiel (pelles, engins de fondations spéciales, de forage, de travaux souterrains...)

#### Objectif

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour la conduite des engins de chantier conformément au référentiel de la recommandation CNAMTS R 372m.

#### Public & pré-requis

Tout public  
 Agé de 18 ans  
 Écrire et lire correctement  
 Être apte à la visite médicale  
 Niveau : V

#### A. Formation théorique

##### REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE

Connaître les bases de la réglementation applicable aux engins  
 Connaître les documents à présenter lors de contrôles  
 Connaître les rôles des différents organismes IT, CRAM, OPPBTP  
 Connaître les rôles et responsabilités du chef d'équipe  
 Connaître les rôles et responsabilités du chef de chantier  
 Connaître les rôles et responsabilités du conducteur de travaux

##### CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

Connaître les principaux types d'engins  
 Connaître les caractéristiques principales des principaux composants  
 Connaître les caractéristiques principales des différents mécanismes  
 Connaître le fonctionnement des organes de service  
 Connaître le fonctionnement des dispositifs de sécurité

##### SECURITE

Connaître les principaux risques :  
 renversements, heurts, environnement

(réseaux enterrés, réseaux aériens...),  
 énergie mise en oeuvre

Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement, y compris la gestuelle de commandement de manœuvre

Connaître les dispositions générales de sécurité

Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

#### B. Formation pratique

##### VERIFICATIONS

Contrôler visuellement l'état de l'engin ( pneumatique, flexibles, fissures, cassures...)  
 Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

##### CONDUITE CIRCULATION MANOEUVRES

Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage, en marche AV, AR (circuit à définir)  
 Utiliser correctement l'avertisseur sonore  
 Regarder en arrière avant de reculer  
 Respecter les règles et panneaux de circulation  
 Adapter sa conduite aux conditions de circulation (encombrements, virage...)  
 Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres  
 Maîtriser les opérations de fin de poste  
 Maîtriser les changements/déchargements sur porte-engins

##### MAINTENANCE

Effectuer les opérations d'entretien de 1<sup>er</sup> niveau  
 Vérifier les différents niveaux des réservoirs  
 Rendre compte

#### C. Evaluations théoriques et pratiques

Evaluations théoriques :



Il s'agit de tests écrits qui résultent de la formation et des supports pédagogiques donnés en formation théorique par le formateur.

Evaluations pratiques :

Il s'agit de tests effectués sur les engins de catégorie 2. Le test CACES est régi par une réglementation qui exige des éléments de la liste suivante :

- Un engin de la catégorie 2,
- Un porte-char (facultatif),
- Rapports de vérifications périodiques des véhicules,
- Carnets d'entretien des véhicules
- Certificats de conformité des véhicules,
- Notice d'utilisation des matériels,
- Aire de manœuvre d'une surface suffisante,
- Elingues, crochets,
- Panneaux ou rubalisees,

Appareil de commande à distance (si vos engins ont l'option télécommande),  
EPI ( Casque, Gants, Chaussures de sécurité)

### Validation

Certificat d'Aptitude à la **Conduite En Sécurité CACES** si succès aux test théorique et pratique (valable 10 ans)  
Attestation de fin de stage

### Moyens pédagogiques

Salle de cours avec équipement audiovisuel et rétroprojecteur.  
Terrain adapté à la pratique des engins  
**Ce CACES est valable 10 ans et pour une seule catégorie**  
**Le CACES ne dispense pas l'employeur de l'obligation de délivrer l'Autorisation de Conduite**